

Consultations pour le 5^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert

Transparence fiscale, financière et des entreprises (TFFE) – Cadre de discussion

Sommaire

Contexte - En tant que membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), une initiative multilatérale internationale, le gouvernement du Canada élabore actuellement son 5^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert (ci-après le PAN). Ce plan d'action s'articulera autour des principes et des outils de gouvernement ouvert, par exemple la transparence, la responsabilisation, la mobilisation, la collaboration, l'inclusion et les données ouvertes, afin de résoudre les problèmes ciblés. La création d'un plan d'action en consultation avec la société civile et le public est un élément clé du processus menant à un gouvernement ouvert.

Sujet - Le renforcement de la transparence fiscale, financière et des entreprises (TFFE) est une demande récurrente des Canadiens, du gouvernement, de l'industrie et de la société civile dans le cadre des PAN précédents et des dernières consultations. Des progrès ont été accomplis, mais cet engagement n'est toujours pas respecté.

But - Le 5^e PAN suscite un grand intérêt et une forte demande en matière de TFFE. La pandémie de COVID-19 a accentué le besoin d'une TFFE accrue quant aux programmes d'intervention et de rétablissement, à la gestion des fonds publics et à la manière dont le gouvernement lutte contre la corruption ([Organisation de coopération et de développement économiques \[OCDE\]](#), [PGO](#)). La TFFE est l'un des sujets liés au gouvernement ouvert les plus importants et les plus étudiés (voir les références), mais aussi l'un des domaines stratégiques les plus complexes. Comme l'a fait valoir le Mécanisme de recherche indépendant (MRI) du PGO dans son analyse des plans d'action de 2019-2021, « l'adoption est le point d'entrée des plans d'action, mais la récurrence est ce qui permet vraiment l'ambition ».

Commentaires des participants aux consultations

Accroître la TFFE quant à la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. Les personnes que nous avons consultées ont indiqué qu'elles étaient préoccupées par les programmes d'intervention et de rétablissement relatifs à la pandémie de COVID-19, notamment par la gestion des fonds et des contrats publics attribués. Les participants nous ont dit que la TFFE peut aider à suivre la piste de l'argent, à récupérer l'argent perdu des contribuables, à économiser l'argent public et à réduire la pression inflationniste sur les marchés immobiliers.

- **Assurer la transparence financière et des entreprises pour lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale.** Dans le cadre des consultations, les participants ont fait savoir qu'ils souhaitent la création d'un registre national accessible au public contenant des renseignements sur les bénéficiaires effectifs des sociétés constituées au Canada. Dans le cadre de ce registre, il y aurait lieu de mobiliser les intervenants pour valider les données, signaler les activités suspectes et renforcer l'application de la loi.
- **Assurer la transparence fiscale aux fins de la responsabilisation à l'égard du public.** Les idées pour assurer la transparence fiscale comprennent l'amélioration de la divulgation proactive des dépenses publiques, des contrats, des subventions et des contributions pour permettre aux intervenants de suivre la piste de l'argent public; l'amélioration des processus

d'approvisionnement du Canada pour plus de transparence et d'inclusion; le renforcement des lois et des politiques de dénonciation pour mieux protéger les personnes qui signalent des actes répréhensibles.

- **Améliorer les connaissances du public en matière de finances publiques.** Selon les participants, en plus de mettre à disposition des renseignements sur les entreprises, les finances et la fiscalité, le gouvernement doit offrir des outils pour aider les particuliers à mieux comprendre les finances du gouvernement.

Quelles sont les pratiques exemplaires canadiennes et internationales?

La TFFE est un axe stratégique important pour des organisations internationales comme le [Groupe d'action financière](#), les [Nations Unies](#), le [G20](#), l'[OCDE](#), la [Banque mondiale](#), l'[Union européenne](#), l'[Initiative pour la transparence des industries extractives](#) (ITIE) et le [PGO](#). L'OCDE a élaboré le document [Transparence budgétaire : Les meilleures pratiques de l'OCDE](#) et une [boîte à outils sur la transparence budgétaire](#). Pendant la pandémie, le PGO a également publié le document [Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus : Ouverture fiscale](#) présentant des recommandations sur la publication des données d'intervention d'urgence dans un format permettant le traitement informatique. En outre, l'engagement liée à la TFFE s'aligne sur d'autres pratiques exemplaires comme le [PGO – Processus ouvert d'octroi de contrats](#), l'[article 9 de l'ONU](#), la [Direction de la lutte contre le blanchiment d'argent de l'UE](#), les [Principes de haut niveau du G20 sur la transparence de la propriété effective](#) et le [Companies House Persons of Significant Control Registrar du Royaume-Uni](#). En 2019, le PGO a également publié le document [Rapport mondial sur la propriété effective](#) recommandant l'intégration d'engagements en matière de propriété effective dans les PAN.

Suggestions des membres de la société civile du Forum multi-intervenants (FMI)

Le FMI a accepté les résultats des consultations. En ce qui concerne la COVID-19, il a insisté sur la nécessité de dresser la liste de toutes les entreprises ayant reçu des contrats liés à la COVID-19, de publier des données complètes sur l'achat d'équipements de protection individuelle (EPI) et sur l'achat des vaccins contre la COVID-19. Il a également souligné l'importance de la transparence concernant la propriété effective liée au secteur de l'immobilier et aux industries extractives, la propriété étrangère dans les biens canadiens, tous les contrats et subventions et contributions ainsi que tous les permis et licences délivrés par le gouvernement du Canada.

Le FMI a également insisté sur la nécessité d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones dans la transparence fiscale aux de la responsabilisation à l'égard du public.

En quoi la TFFE est-elle avantageuse pour les Canadiens?

Les raisons pour lesquelles un registre pancanadien accessible au public sur les propriétaires effectifs des entreprises et les contrats ouverts est avantageux pour les Canadiens sont indiquées ci-après.

- Dissuader les kleptocrates, les criminels, les briseurs de sanctions et les fraudeurs fiscaux de tenter d'utiliser le Canada comme territoire pour conserver et transférer des fonds illégaux.
- Réduire la probabilité que de l'argent sale soit utilisé pour acheter des biens immobiliers, ce qui peut faire grimper leur prix.
- Réduire la circulation des fonds entre les réseaux criminels nationaux et étrangers pour mener à bien des opérations comme le commerce du fentanyl.
- Créer un avantage inattendu éventuel en matière de recettes fiscales perdues à un moment où les fonds publics sont limités en raison de la réponse à la pandémie.
- Réduire le fardeau administratif pour que les petites et moyennes entreprises puissent accéder aux institutions financières.
- Fournir un moyen pour les petites institutions financières d'accéder aux données sur la propriété effective, aux fins de diligence raisonnable. Accroître la confiance à l'égard du climat commercial canadien afin que les entreprises, le gouvernement et les collectivités sachent avec qui ils travaillent.
- Mettre en œuvre une norme en matière de processus ouvert d'octroi de contrats permet de trouver et d'utiliser plus facilement les données relatives aux contrats publics ouverts.
- Tirer parti de l'ACS+ et de l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones en tant qu'approches équitables en matière d'innovation permettant la croissance des petites et moyennes entreprises.

Quelle est la situation du Canada en matière de TFFE?

En ce qui concerne la transparence de la propriété effective, le Canada fait figure de traînard à l'échelle mondiale. En 2016, dans son [évaluation mutuelle](#), le Groupe d'action financière (GAFI) a critiqué le piètre régime de propriété effective du Canada; le pays a reçu de mauvaises critiques sur la transparence des propriétaires effectifs des entreprises et des fiducies. En outre, en 2017, Transparency International a accordé la cote « [cadre faible](#) » au Canada en ce qui concerne la mise en œuvre des principes de haut niveau du G20 de 2014 sur la transparence de la propriété effective. En outre, le Canada s'est mal classé dans le [Open Company Data Index](#). Bien que ni les recommandations du GAFI ni les principes de haut niveau du G20 n'appellent explicitement à la création d'un registre public de la propriété effective, ils l'encouragent. [De nombreux pairs du Canada](#) créent des registres des propriétaires effectifs des entreprises dans le cadre d'obligations internationales, ou de leur propre chef. Par exemple, tous les membres de l'UE doivent établir un registre de propriété effective accessible au public, conformément à la [Directive n° 5 anti-blanchiment de l'UE](#). Les 54 membres de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) doivent divulguer le nom des bénéficiaires effectifs en ce qui concerne les contrats de concession. Certains pays s'organisent également autour du PGO pour établir un registre de propriété effective. Enfin, les États-Unis ont adopté une loi visant à établir un registre de propriété effective, en janvier 2021.

FICHE D'INFORMATION

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS DÉTAILLÉS

Consultations relatives au 5^e PAN

- Le Canada doit présenter son 5^e PAN au PGO en 2021 afin de respecter ses obligations internationales.
- Pour élaborer le plan, le gouvernement du Canada a consulté les Canadiens au cours de la période allant de l'automne 2019 à la fin de 2020. Les consultations comprenaient des réunions avec la société civile, des webinaires d'information, des forums de discussion en ligne, des événements virtuels en ligne et des conférences téléphoniques.
- Quatre grands thèmes ont été retenus pour des discussions plus approfondies, à savoir la transparence financière et des entreprises, les changements climatiques et la croissance durable, la lutte contre la désinformation et le maintien d'élections justes et équitables, l'accès à la justice et les données aux fins des résultats.
- Faits des séances de discussion sur la transparence financière et des entreprises :
 - **trois séances virtuelles en ligne** ont été organisées pendant la semaine du 7 décembre 2020, en plus d'un forum de discussion en ligne;
 - **30 personnes** ont participé à ces séances;
 - des représentants de Services publics et Approvisionnement Canada (**SPAC**) et d'Affaires mondiales Canada (**AMC**) ont participé aux séances à titre d'experts techniques.
- Le thème des consultations était la « transparence financière et des entreprises », mais pour la phase suivante des consultations (c.-à-d. avec les ministères et la société civile), nous avons élargi le thème pour y intégrer l'élément « fiscal », soit la « transparence fiscale, financière et des entreprises ». Nous avons pris cette mesure en raison de l'intérêt des Canadiens à l'égard de la gestion des fonds publics et des contrats octroyés pendant la pandémie.

POURQUOI UN ENGAGEMENT À L'ÉGARD DE LA TRANSPARENCE FISCALE, FINANCIÈRE ET DES ENTREPRISES?

1) Continuité : 4^e PAN

Observations tirées des consultations antérieures

Dans le cadre des consultations pour le PAN de 2018-2020 du Canada en 2017, les participants nous ont fait part de leur inquiétude quant au fait que le Canada était à la traîne des autres pays en matière de prévention des actes frauduleux des entreprises, notamment le blanchiment d'argent et la corruption. Selon eux, le Canada devrait créer un registre de renseignements sur les bénéficiaires effectifs des sociétés. Certains intervenants estiment que l'engagement du PAN de 2016-2018 n'était pas à la hauteur de leurs attentes.

Les Canadiens que nous avons interrogés souhaitent également savoir d'où viennent les fonds et comment ils sont dépensés. Ils ont suggéré de mettre en place un « budget citoyen » qui expliquerait en langage clair et simple les plans du gouvernement fédéral en matière de dépenses, ainsi que des outils permettant de répartir le budget par thèmes ou régions. Afin d'appuyer une responsabilisation accrue, les Canadiens ont demandé de meilleurs rapports sur les services montrant clairement comment

l'argent de leurs impôts est dépensé. Ils demandent l'établissement de liens plus explicites entre les documents des cycles budgétaires : les estimations, les budgets, les comptes publics et les données sur l'approvisionnement. Les Canadiens ont également demandé que le Canada approuve officiellement la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts (NDPMO), ce qui permettrait la communication de données et de documents à toutes les étapes du processus de passation de marchés grâce à un modèle de données commun.

Engagements pris dans le 4^e PAN

En se fondant sur l'apport susmentionné des Canadiens, en 2018, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le ministère des Finances et SPAC se sont engagés dans le 4^e PAN à :

- mettre en œuvre des modifications législatives pour exiger des sociétés de régime fédéral qu'elles détiennent des renseignements précis et à jour sur la propriété effective;
- travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les représentants des principaux intervenants pour trouver des possibilités d'améliorer l'accès en temps opportun aux renseignements sur la propriété effective, y compris des obligations s'appliquant à la conservation et à la divulgation de ces renseignements et la possibilité de créer un registre public;
- continuer à travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour soutenir la mise en œuvre coordonnée de l'Entente en vue de renforcer la transparence de la propriété effective;
- veiller à ce que les Canadiens aient accès à des données ouvertes sur l'approvisionnement du gouvernement du Canada;
- étudier la possibilité d'adopter des normes communes liées aux données de passation de marchés au Canada;
- rendre les renseignements sur le budget et les dépenses du gouvernement plus faciles à trouver et à comprendre pour les Canadiens.

Efforts déployés jusqu'à aujourd'hui

- ISDE et le ministère des Finances du Canada ont mis en œuvre des modifications de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* afin d'obliger les sociétés privées constituées en vertu d'une loi fédérale à créer et à tenir un registre contenant les renseignements sur les « particuliers ayant un contrôle important » sur leur société et d'améliorer la disponibilité des renseignements sur la propriété effective.
- ISDE et le ministère des Finances ont aidé leurs homologues provinciaux à mettre en œuvre l'Entente en vue de renforcer la transparence de la propriété effective de 2017. La Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont adopté des lois similaires exigeant des sociétés privées qu'elles recueillent et conservent des données sur les particuliers détenant des degrés importants de participation dans la société et de contrôle sur celle-ci. Les autres provinces et territoires continuent de travailler à la mise en œuvre de leurs propres mesures.

- Au printemps 2020, ISDE et le ministère des Finances ont terminé des consultations sur les registres centralisés de propriété effective. Un rapport intitulé « Ce que nous avons entendu » sera publié cet hiver qui résumera les commentaires reçus de l'industrie, de la société civile et d'autres acteurs.
- SPAC a rencontré les gouvernements provinciaux et territoriaux pour discuter de [l'adoption éventuelle de normes communes en matière de données sur la passation de marchés au Canada](#) pour les avis d'appel d'offres (invitations à soumissionner pour un contrat du gouvernement du Canada).
- SPAC continue d'évaluer divers éléments liés aux politiques et à la protection des renseignements personnels à prendre en considération advenant la publication de données dans la Solution d'approvisionnement électronique (SAE) sous forme de données ouvertes.
- Le SCT a mis à jour en juillet 2020 les Lignes directrices sur la divulgation proactive des marchés afin de les aligner sur l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM).
- Le SCT a mis à jour [l'InfoBase](#) du gouvernement du Canada pour tenir compte du dernier Budget supplémentaire des dépenses de novembre 2020 et des rapports sur les résultats ministériels de 2020-2021.
- SPAC continue de mettre en correspondance les données de passation de marchés publiées sur Achats et ventes avec la plus récente NDPMO. Le projet pilote de publication des marchés pour les exercices 2016 et 2017 ainsi que les ateliers publics sur les marchés ouverts ont été remis à plus tard en raison de la pandémie de COVID-19.

2) Commentaires de 2020 sur la transparence fiscale, financière et des entreprises

Les paragraphes suivants contiennent un résumé des commentaires reçus au cours des consultations qui peuvent ne pas représenter nécessairement le point de vue du gouvernement du Canada.

1. Accroître la transparence de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 pour mieux suivre la piste de l'argent dépensé.
 - a. **Gains d'efficience.** À cet égard, les participants ont exprimé un réel intérêt pour la transparence de la propriété effective, l'ouverture des marchés et la transparence fiscale (en matière de finances publiques) afin de permettre d'effectuer un audit de l'utilisation de l'argent, de récupérer l'argent des impôts, d'économiser l'argent public et de réduire les pressions inflationnistes sur le marché immobilier pour plus de logements abordables.
 - b. **Transparence de la réponse à la pandémie de COVID-19 et de la reprise des activités.** Les personnes à qui nous avons parlé nous ont fait part de leurs préoccupations quant à la transparence du gouvernement du Canada en ce qui concerne ses programmes d'intervention et de reprise des activités dans le contexte de la COVID-19, notamment en ce qui concerne la gestion des fonds publics, les contrats attribués et les risques de corruption.
2. Assurer la transparence financière et des entreprises pour lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Les suggestions des participants sont énumérées ci-dessous.
 - a. L'adoption d'un registre national de données ouvertes sur les propriétaires effectifs des sociétés qui serait accessible au public et permettrait de mieux comprendre la structure des sociétés.

- b. **Un cadre coordonné pour éviter la fuite de capitaux.** Selon les participants, un effort coordonné au niveau national et international favoriserait la transparence des entreprises, faute de quoi, le risque d'évasion fiscale est plus élevé, ce qui entraîne une perte d'activités économiques et de recettes fiscales.
 - c. **Application des mesures de coordination.** Les personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus ont indiqué que la mise en application est limitée au Canada en raison de l'absence d'une collecte coordonnée des données sur la propriété effective et de ressources de surveillance limitées. Elles ont fait remarquer que les renseignements accessibles au public peuvent permettre non seulement à la Gendarmerie royale du Canada (GRC), à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), mais aussi à d'autres intervenants comme la société civile, les vérificateurs, le milieu universitaire et les journalistes de valider les données et de signaler les activités suspectes, surtout dans les secteurs du jeu, de l'extraction et de l'immobilier.
 - d. **Modernisation de notre système fiscal pour éviter l'évasion fiscale.** Nous avons pris connaissance du besoin de technologie et de données pour mieux surveiller les comportements suspects quant aux opérations financières, surtout au regard de l'importance croissante de l'économie numérique, et même pour percevoir la taxe en temps réel (par exemple, sur chaque opération).
3. Assurer la transparence fiscale pour la responsabilisation à l'égard du public.
- a. **Divulgence proactive pour la responsabilisation** quant aux subventions et contributions et aux contrats inférieurs à 10 k\$ et supérieurs à 1 \$, classés par programmes et secteurs pour obtenir une meilleure idée des fournisseurs et des bénéficiaires. Moins de caviardage dans les documents publiés en raison des droits à la vie privée et mise à profit des demandes d'accès à l'information pour mieux orienter les divulgations proactives d'intérêt pour le public.
 - b. **Ouverture des données pour suivre la piste de l'argent** en publiant des données améliorées sur les dépenses publiques, les contrats, les subventions et les contributions. Selon les participants, le gouvernement dispose de ressources limitées pour l'application de la loi, et en publiant davantage de données, le SCT, le ministère des Finances, l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le directeur parlementaire du budget seront mieux à même de suivre la piste des fonds publics, ce qui sera aussi le cas pour la société civile, les vérificateurs, le milieu universitaire et les journalistes.
 - c. **Amélioration des processus d'approvisionnement.** Les participants ont indiqué que le Canada pourrait adopter la norme relative aux marchés ouverts afin que les données ouvertes soient plus faciles à trouver et à utiliser en tirant parti d'une meilleure technologie (notamment des solutions à code source ouvert). Ils ont demandé au gouvernement de faire preuve de transparence (en publiant davantage de renseignements et de données) sur les pratiques d'achat, telles que l'achat auprès d'entreprises sociales et l'application de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) aux politiques et processus d'approvisionnement. Ils ont noté que cela pourrait rendre notre processus de passation de marchés plus inclusif et aider à mieux

l'incidence sur les communautés minoritaires, puisque beaucoup de petites et moyennes entreprises appartiennent à des groupes marginalisés.

- d. **Lois et politiques sur la dénonciation.** Les participants ont suggéré de renforcer les lois et politiques actuelles pour que le gouvernement puisse mieux protéger les personnes qui dénoncent des actes répréhensibles.
4. **Renforcer la culture financière.** D'après les participants, en plus de mettre à disposition des renseignements sur les entreprises, les finances et la fiscalité, le gouvernement doit fournir les outils nécessaires pour aider les particuliers à comprendre ces renseignements.

QUELLES SONT LES PRATIQUES EXEMPLAIRES INTERNATIONALES?

1) Domaines stratégiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Voici les recommandations du rapport [Transparence budgétaire : les meilleures pratiques de l'OCDE](#) :

- le Parlement doit avoir la possibilité et les moyens d'examiner de près les rapports budgétaires lorsqu'il le juge nécessaire;
- tous les rapports budgétaires doivent être mis à la disposition du public et être accessibles gratuitement sur Internet;
- le ministère des Finances doit s'employer activement à favoriser une meilleure compréhension du processus budgétaire de la part des citoyens et des organisations non gouvernementales.

L'OCDE a également élaboré le document [Panoplie des instruments de la transparence budgétaire](#) en 2017, en partenariat avec la communauté mondiale élargie des institutions chargées de la transparence budgétaire et fiscale – en particulier, le Fonds monétaire international, le Groupe de la Banque mondiale et d'autres qui font partie du Global Initiative of Fiscal Transparency (GIFT) Network. Selon le document, la transparence budgétaire favorise l'intégrité, l'inclusion et la responsabilisation publique au sein de la gouvernance publique, et la confiance en celle-ci, et renforce les politiques de lutte contre la corruption.

2) Domaines stratégiques du PGO

Ouverture fiscale

Selon le PGO, [l'ouverture fiscale](#) est l'un des piliers du mouvement pour un gouvernement ouvert. Il considère ce domaine stratégique comme étant « la transparence, la participation publique et le contrôle législatif dans l'élaboration des budgets ». Le PGO recommande d'améliorer la participation publique et la responsabilisation en prenant les mesures suivantes :

- accroître la participation des citoyens tout au long du cycle budgétaire pour ouvrir le processus décisionnel;
- appliquer la budgétisation ouverte et participative à des secteurs spécifiques tels que la santé et l'environnement;
- faire progresser l'égalité des genres et l'inclusion grâce à des examens budgétaires tenant compte du genre.

La transparence fiscale est au premier plan des efforts de défenses des intérêts du PGO pendant la pandémie de COVID-19. En mai 2020, dans le cadre du [Forum numérique Open Response + Open Recovery](#), le PGO, l'Open Contracting Partnership et l'International Budget Partnership ont organisé une conversation virtuelle intitulée « [Réponse ouverte + reprise ouverte : renforcement de la transparence et de la responsabilité dans la budgétisation et les contrats](#) » sur la manière de renforcer les processus de transparence et de responsabilité dans la budgétisation et la passation de marchés publics dans une situation d'urgence, tout en permettant une réponse rapide, efficace et transparente.

En raison de l'importance de la transparence fiscale pendant la pandémie, le PGO a également publié le [Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus : Ouverture fiscale](#). Le rapport souligne qu'à mesure que les économies se remettent des effets à long terme de la crise, il s'avérera encore plus nécessaire de faire un suivi des dépenses, des avantages fiscaux et de la viabilité financière afin de s'assurer d'atténuer les risques de corruption, de fournir les services publics essentiels et de prendre en considération le financement des urgences futures. Voici certaines des nombreuses recommandations du PGO à l'intention des gouvernements :

- **publier des données sur les affectations budgétaires et les dépenses pour les mesures d'urgence** et des informations complètes et détaillées sur les budgets supplémentaires, notamment les mesures d'urgence et les mesures de stimulation budgétaire dans des formats lisibles par machine;
- veiller à ce que les communautés vulnérables soient prises en considération dans les priorités en matière de dépenses, en particulier dans les secteurs tels que la santé;
- **trouver des occasions de participation et élaborer des mécanismes de rétroaction** par l'entremise desquels le public peut apporter sa contribution afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de la prestation des services et de la conception de plans d'intervention d'urgence et de stimulation.

Propriété effective

Le PGO souligne que l'absence de transparence concernant la [propriété effective](#) est un problème important que le gouvernement ouvert doit aborder et estime que la transparence de la propriété effective est un outil important pour combattre la corruption, endiguer les flux financiers illicites et lutter contre l'évasion fiscale. Environ 70 % des plus grands cas de corruption de 1980 à 2010 concernaient des entreprises anonymes. Dans son [rapport mondial sur la propriété effective](#) de 2019, le PGO a mis en avant quatre recommandations :

- renforcer les exigences en matière de divulgation, en renforçant les exigences législatives et réglementaires sous-jacentes;
- améliorer l'interopérabilité de l'information en appliquant des normes communes;
- vérifier les informateurs inscrits;
- inciter les citoyens à surveiller et à signaler les pratiques inappropriées, notamment en leur permettant d'utiliser activement les données sur la propriété pour mettre au jour des réseaux de corruption.

3) Plans d'action nationaux

L'**ouverture fiscale** est le thème le plus populaire du PGO, [89 membres du PGO](#) (environ 90 % des membres – 73 entités nationales et 16 entités infranationales) ayant pris plus de 580 engagements en la

matière. La date de ces engagements peut être aussi récente que 2020 et remonter aux tout premiers plans d'action du PGO en 2011. Autre fait intéressant, la transparence budgétaire est également l'un des quatre critères d'admissibilité pour devenir membre du PGO.

Bien que, en comparaison, moins de membres aient pris des engagements en matière de **propriété effective** jusqu'à présent, il s'agit d'un [domaine stratégique qui évolue rapidement au sein du PGO](#). À ce jour, 31 engagements en matière de propriété effective ont été ajoutés aux plans d'action du PGO. Ces engagements remontent aux premiers plans d'action en 2011. Dans le cadre de l'examen des engagements en matière de propriété effective dans les plans d'action nationaux de 2019-2021 des membres du PGO, le MRI a appris que « l'adoption est le point d'entrée des plans d'action, mais que la récurrence est ce qui permet vraiment l'ambition ».

Quelques exemples d'engagements réussis en matière d'ouverture fiscale et de propriété effective pris par les pays membres du PGO et reconnus comme de bonnes pratiques sont présentés ci-dessous.

- [Royaume-Uni](#) - Dans son PAN de 2013-2015, le Royaume-Uni s'est engagé à imposer aux entreprises l'obligation d'obtenir et de détenir des informations adéquates, précises et à jour sur leurs bénéficiaires effectifs. Il s'est engagé à rendre accessibles les renseignements sur les personnes détenant des intérêts importants dans les entreprises du pays, au moyen d'un registre central tenu par la Companies House. Depuis sa mise en œuvre, [le registre a suscité un intérêt considérable](#). En effet, à la fin du mois de mars 2017, plus de 2,4 millions d'entreprises avaient présenté des informations détaillées concernant environ trois millions de personnes. Le pays a également connu une augmentation continue quant au nombre de fois où les gens y accèdent, ce qui comprend plus de 2 milliards de recherches de données d'entreprise effectuées de 2016 à 2017.
- [Corée du Sud](#) - Le PAN de 2016-2018 de la Corée du Sud comprend un engagement sur la divulgation proactive de renseignements publics, portant principalement sur l'information relative aux programmes budgétaires à grande échelle. L'engagement a porté ses fruits, cette information ayant été diffusée à un taux de 49,6 % en moyenne en date de décembre 2015, avant la mise en œuvre de l'engagement. Depuis sa mise en œuvre, la Corée du Sud a atteint son objectif de publier ces renseignements à un taux supérieur à 55 % à la fin de 2016.
- [Italie](#) - Le PAN de 2014-2016 de l'Italie comprend un engagement intitulé « Suivre la piste de l'argent (SoldiPubblici) », qui aurait eu une incidence majeure sur l'ouverture fiscale en Italie. L'engagement visait une plus grande transparence et une meilleure compréhension des dépenses publiques grâce à une plateforme Web et un jeu de données ouvertes appelé SoldiPubblici permettant de suivre et d'analyser l'information financière des institutions publiques, tels que les budgets, les dépenses et les contrats. La plateforme est reconnue comme étant une amélioration majeure de l'accès civique aux dépenses publiques, avec plus de 1,5 million de recherches effectuées au cours des 30 premiers jours d'activité. De novembre 2015 à juillet 2016, le portail a enregistré 39 118 accès et 82 909 visualisations de pages et compte désormais en moyenne 4 436 accès par mois.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?

- Il s'agit de l'un des domaines stratégiques les plus importants, mais aussi de l'un des plus difficiles du gouvernement ouvert, et il faut y consacrer du temps et faire preuve de

persévérance. Comme l'indique l'examen des plans d'action de 2019-2021 du MRI du PGO : « l'adoption est le point d'entrée des plans d'action, mais la récurrence est ce qui permet vraiment l'ambition ».

- Bien que des progrès aient été réalisés grâce à divers engagements antérieurs, les données ouvertes sur les contrats, la transparence de la propriété effective et la transparence fiscale revêtent toujours une grande importance pour un gouvernement ouvert, en particulier lorsqu'il est question de la gestion des programmes d'intervention et de reprise des activités dans le contexte de la COVID-19, de la gestion des fonds publics et de la manière dont le gouvernement atténue les risques de corruption. Le 5^e PAN suscite un grand intérêt et une forte demande en matière de transparence fiscale, financière et des entreprises.
- Puisque les participants aux consultations ont fait savoir qu'il pourrait être avantageux de tirer parti des valeurs de gouvernement ouvert dans le cadre de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des programmes portant sur des questions sociales, économiques ou environnementales, les ministères et la société civile commenceront à réfléchir à des initiatives concrètes et réalisables qui intègrent les principes de gouvernement ouvert pour améliorer la transparence fiscale, financière et des entreprises, par exemple :
 - a. la **collaboration** dans l'ensemble du gouvernement du Canada et avec les provinces, les territoires et les municipalités, et les intervenants externes, y compris le milieu universitaire, le secteur sans but lucratif et le secteur privé, s'avère nécessaire;
 - b. une **mobilisation significative des intervenants** afin d'accroître la sensibilisation et leur communiquer les décisions sur les politiques et les programmes tout au long du processus, et non pas seulement de façon ponctuelle ou après coup;
 - c. l'application d'une optique de **diversité, d'inclusion et d'équité** à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et des programmes (par exemple, analyse comparative entre les sexes Plus - ACS+), et à toutes les étapes du processus d'élaboration de l'engagement.